



L'Union Internationale des sociétés de transport combiné Rail-Route (UIRR) a **célébré le 40e anniversaire de sa création lors d'une Conférence qui s'est tenue le 21 octobre 2010**. L'événement a rassemblé 200 représentants des différents groupes d'intérêt du transport combiné rail-route et a été suivi d'un dîner de gala dans le cadre exceptionnel de l'Atrium de la Bourse de Bruxelles.

Le transport combiné trouve ses origines dans les premières manifestations de congestion, d'accidents en croissance exponentielle et de dégâts environnementaux à rapporter au transport routier, le secteur des transports prenant aussi conscience à l'occasion de la crise pétrolière fin 1960 des ressources énergétiques limitées. Ce système unique de transport de fret **intègre efficacement le rail (électrifié) dans des chaînes de transport modernes** en transportant les marchandises, sur la section la plus longue de leur parcours, soit sous la forme de camions chargés, soit conditionnées dans des conteneurs, des semi-remorques ou des caisses mobiles (appelés collectivement des *unités de chargement intermodales*).

Ce sont les opérateurs de transport combiné qui ont commencé à organiser la liaison entre le rail et la route en achetant des capacités/train et en les vendant ensuite sur une base « wagon » aux transporteurs routiers ou aux sociétés logistiques, en offrant des services administratifs complémentaires et souvent même en exploitant des terminaux et des trains complets.

Huit opérateurs de transport combiné se retrouvèrent à Munich en octobre 1970 pour créer l'Union Internationale des sociétés de transport combiné Rail-Route (UIRR) dont la mission consisterait à contribuer au développement de cette industrie naissante. Son Bureau de liaison basé à Bruxelles depuis 1988 a une mission de lobbying avec pour objectif de créer un environnement législatif favorable et d'organiser des services, tels que le suivi et la localisation des envois ou des messages de données uniformes, qui simplifient le travail au quotidien.

L'UIRR compte à ce jour 18 membres dont le réseau couvre la totalité du continent européen. **Un train de marchandises sur quatre assure des acheminements en transport combiné**. Ce système de transport de fret a affiché un taux de croissance annuel moyen de 7 pour cent au cours des dix dernières années.

Alors que le transport combiné a lui aussi été touché par la crise économique et financière de ces dernières années,

anéantissant ainsi près de trois années de développement, le **trafic enregistre de nouveau une croissance dynamique depuis le début de l'année 2010**. Grâce à la faible empreinte carbone de la traction ferroviaire électrique, le **transport combiné se trouve en première ligne du transfert modal**. Il transfère en effet des tonnes-kilomètres de la route vers le rail, réduisant ainsi de plus de 60% les émissions de CO₂ correspondantes !

Le transport combiné rail-route est indispensable si l'on considère les objectifs de réduction des émissions de CO₂ fixés par l'Union européenne pour 2020 et le fait que ces objectifs ne peuvent être atteints sans une réduction drastique des émissions liées aux transports.



Etienne Schoupe, Secrétaire d'État belge à la Mobilité et aux Transports et Président du Conseil des Ministres européens des transports a déclaré lors de la conférence : "J'espère vivement que la décision capitale prise par le Conseil des Ministres des transports le 15 octobre, lorsque nous avons adopté l'amendement de la Directive Eurovignette, marquera le début du

processus visant à créer un environnement concurrentiel équitable entre les divers modes de transport."

« Si les bonnes conditions sont réunies », a commenté **Rudy Colle, Président Exécutif de l'UIRR**, « c'est-à-dire une extension des capacités des terminaux, une amélioration des infrastructures ferroviaires et l'obtention d'une interopérabilité, le transport combiné sera certainement capable d'atteindre une croissance annuelle de 7 pour cent à plus long terme. »

Près de la moitié des tonnes-kilomètres transportées par le mode routier sont acheminées sur des distances de 300km ou plus, ce qui est un réservoir considérable pour la croissance future du transport combiné. Dans le cas théorique où le transport combiné serait associé au transfert de ces envois, cela permettrait déjà de **réduire de plus de 30% les émissions de CO₂ du transport routier**.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.uirr.com/fr/mediacentre/agenda/2010/mediacentre/365-uirr-40-years.html>, ou contactez le PR & Research Officer, M. Ákos Érsek (aersek@uirr.com).
